

LES 10 KM VAYRES - ROCHECHOUART

le dimanche 31 août 2025



REGLEMENT DE L'EPREUVE



Cette manifestation est organisée par le ROC Athlé (affiliation FFA)

Cette épreuve sportive de 10 km chronométrée 100% macadam sera limitée à 450 dossards ouverte à tous, et pour les non licenciés FFA

Attestation PPS (Parcours Prévention Santé) Obligatoire de - de 3 mois à la date de la course
<https://pps.athle.fr/>

pour y participer il faut être né(e) en 2009 et avant (cadets à masters)

le droit d'inscription sera de 10 €
forfait collectif spécial "club FFA" 60 € pour minimum 10 inscriptions (5€ à partir du 11è)
l'inscription doit être de préférence par courrier ou (par email avec paiement sur place)
date limite samedi 30 août minuit

Il y aura la possibilité de s'inscrire sur place suivant le nombre de dossards encore disponible au tarif unique de 10 € pour tous à l'exception des coureurs ayant une carte "challenge CDR87"

les retraits des dossards auront lieu sur le site du plan d'eau de Rochechouart à partir de 8h30
les ceintures "porte dossards" seront interdites (sous peine de disqualification)

Départ (10h) au lieu-dit "le poulie" commune de St Bazile

Arrivée à Rochechouart (site du plan d'eau de Boichenu)

la partie de la RD 675 utilisée pour la parcours sera interdite à la circulation automobile de 9h00 à 12h00 (sauf bus et véhicules coureurs jusqu'au parking de la zone du départ 9h45 maxi)

Deux navettes "bus" seront mises à la disposition des participants afin de rejoindre le site du départ de la course (2 ou 3 rotations)
un parking pour les voitures des coureurs sera prévu sur le site du départ

il y aura 1 poste rafraichissement entre le 5è et 6è km puis à l'arrivée

Il n'y aura pas la possibilité de prendre une douche

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile auprès de "l'AIAC" ainsi qu'une convention avec un organisme de secouristes agréé "les secouristes de la Croix Blanche 87" il est conseillé aux participants non licenciés FFA d'être également couvert par une assurance personnelle
les vélos accompagnateurs ne seront pas autorisés

En cas d'annulation pour des raisons météorologiques diverses ou suite à un arrêté préfectoral, aucun remboursement ne sera effectué

Chaque participant autorise les organisateurs l'utilisation "libre" du droit à l'images sur tous les supports et dans les divers médias "presses, audio-visuel, etc..."

les podiums hommes et femmes au scratch qui seront récompensés ainsi que les premiers de chaque catégorie hors podium
Les classements seront publiés sur le blog du ROC Athlé et de la FFA



* Renseignements*

05 55 03 71 90

laurent.lasvergnas@wanadoo.fr

roc.athle.over-blog.com

Mr Laurent LASVERGNAS 21 Route de Roumagnac 87600 ROCHECHOUART

